



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

15 mars 2006

Numéro 221

Par l'équipe du Collectif

Bonjour tout le monde ! L'intervention du Réseau de vigilance lundi en conférence de presse sur la question de la dette et du budget 2006-2007 prend toute sa pertinence après l'annonce hier, dans le Discours inaugural fleuve de Jean Charest, d'un projet de loi sur le contrôle de la dette et d'un Fonds des générations.

Ci-joint le communiqué ainsi qu'un extrait du texte d'opinion l'accompagnant. Les deux documents sont sur notre site Internet.

Ont participé à la conférence de presse:

Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ); **Lyne Boissinot**, présidente de l'R des centres de femmes; **Lina Bonamie**, présidente de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIIQ); **Fabiola Dasque**, Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec; **Alain Dion**, président de la Fédération autonome du collégial (FAC); **Lucie Grandmont**, vice-présidente du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ); **Jean-Luc Harel**, coordonnateur, région de Québec, Centrale des syndicats démocratiques (CSD); **Étienne Hudon-Gagnon**, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ); **Nicole Jetté**, du Front commun des personnes assistées sociales du Québec; **Vivian Labrie**, coordonnatrice du Collectif pour un Québec sans pauvreté; **Sylvie Lévesque**, directrice générale de la Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ); **Ronald O'Narey**, du Réseau québécois des groupes écologistes; **Christian Payeur**, directeur, Centrale des syndicats du Québec (CSQ); **Thérèse Richer**, de l'Union des consommateurs; **Carole Roberge**, présidente du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ); **Louis Roy**, vice-président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN); **Serge Roy**, de l'Association québécoise pour un Contrat mondial de l'eau; **François Saillant**, coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).

Communiqué de presse

Le Réseau de vigilance dénonce le marketing sur le paiement de la dette et fait connaître ses attentes en vue du budget du Québec 2006-2007

Un budget solide plutôt que l'épouvantail de la dette

Québec, le 13 mars 2006. «Il faut fonder le budget du Québec 2006-2007 sur des bases plus solides qu'une opération de marketing sur le paiement de la dette», a affirmé aujourd'hui le Réseau de vigilance en conférence de presse, à la veille de la rentrée parlementaire à Québec. Pour le Réseau de vigilance, une coalition québécoise formée de nombreux organismes et regroupements du milieu communautaire ainsi que de sept syndicats majeurs, « la question de la dette est mal posée et le débat qui en découle, mal engagé ».

La coalition déplore que ce débat occulte d'autres dimensions tout aussi cruciales de la conjoncture publique dont la réduction importante de la capacité de revenu du gouvernement qui résulte des baisses d'impôt effectuées depuis 2000. Ces dernières privent dorénavant le gouvernement de plus de 4 G\$ par année, soit la moitié du coût du service de la dette. Le Réseau de vigilance reproche également à la teneur du débat actuel de passer sous silence le cumul récent de décisions qui augmentent les écarts de revenus et de conditions de vie entre riches et pauvres, qui concentrent la richesse dans peu de mains et qui affaiblissent les services publics. On ne tient enfin pas compte de l'existence d'acquis sociaux importants, enviés à l'extérieur du Québec, à protéger précieusement.

En quoi un gouvernement qui affirme ne pas avoir d'argent pour financer adéquatement les services publics, les programmes sociaux, le soutien du revenu des plus pauvres et les salaires de ses employés en aurait-il tout à coup pour rembourser la dette ?

Par ailleurs, on laisse entendre faussement que le gouvernement ne s'occupe pas de la dette alors qu'il a mis en œuvre une stratégie de gestion de la dette qui a fait passer le ratio dette/PIB depuis 1997 de 52,2 % à 42,7 %.

Les priorités d'un budget solide

« Un bon budget devrait réduire les écarts de revenus entre pauvres et riches et le démontrer, ont précisé Vivian Labrie, du Collectif pour un Québec sans pauvreté, et Serge Roy, de l'Association québécoise pour un Contrat mondial de l'eau, au nom des membres du Réseau. Il serait caractéristique d'un État solidaire dans la manière d'assurer, dispenser et financer l'ensemble de ses missions dans toute leur amplitude. Dans un tel budget, le gouvernement devrait rendre des comptes sur l'impact social et environnemental des choix faits. »

Ces priorités devraient se traduire en particulier par les mesures suivantes.

Au plan des revenus

- Développer une fiscalité plus progressive et plus équitable entre particuliers et entreprises.
- Amorcer une révision complète des exemptions qui permettent aux ménages et aux sociétés à haut revenu d'échapper à leur devoir de solidarité fiscale.
- Exiger le rétablissement d'un haut niveau de transferts fédéraux.

(Suite en page 2)

Page 1 de 2

- ❑ Amorcer le relèvement des revenus et des conditions de vie de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté en vue de se conformer à l'obligation faite par la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* de rejoindre d'ici 2013 les rangs des États industrialisés comportant le moins de personnes pauvres. Ceci suppose notamment : l'indexation complète, rétroactive à 2005, des prestations d'aide sociale et leur amélioration, la gratuité des médicaments pour les personnes à faible revenu, l'exclusion de la totalité de la pension alimentaire reçue pour un enfant du calcul des prestations d'aide sociale et de l'aide financière aux études, des investissements dans le logement social.
- ❑ Fermer définitivement la porte à la privatisation et à l'instauration d'un système à deux vitesses ouverte par le jugement de la Cour suprême sur l'arrêt Chaoulli en garantissant par les investissements nécessaires l'accessibilité, le maintien et le développement d'un système public, gratuit et universel de soins de santé et de services sociaux.
- ❑ Investir significativement en éducation pour contrer l'échec et l'abandon scolaire et répondre aux besoins criants des enfants qui vivent des difficultés d'adaptation et d'apprentissage, de même que dans l'éducation supérieure.
- ❑ Développer les services de garde à la hauteur des besoins et obtenir du fédéral des transferts respectant l'option québécoise en la matière.
- ❑ Résister au pillage, à la privatisation et à l'accaparement des ressources naturelles collectives par des intérêts privés, maintenir l'intégrité de l'héritage à laisser aux générations futures et rétablir un soutien financier à la mission des groupes environnementaux.

Comment rembourser la dette à même les déficits humains

« Mettre le paiement de la dette au cœur du budget à venir équivaldrait dans le contexte actuel à prendre les générations futures en otage des inégalités que cela conduirait à fabriquer et dont elles hériteront aussi », a affirmé Fabiola Dasque, du Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec, parlant au nom des regroupements de jeunes associés à cette prise de position.

La hausse des tarifs d'électricité, annoncée avant même le budget, en est un bon exemple. Elle affectera davantage les ménages à faible revenu. Ceux-ci sont déjà éprouvés par de nombreuses mesures discriminatoires réduisant leur pouvoir d'achat, à commencer par la demi-indexation des deux-tiers des prestations d'aide sociale, décrétée pour une deuxième année en janvier dernier, alors que l'ensemble du régime fiscal a été, comme il se doit, indexé pleinement.

Une solidarité fiscale solide [...] constitue un meilleur héritage pour les générations futures

Le Réseau indique que les sociétés dotées d'un État fort et d'un projet social d'écarts faibles entre riches et pauvres sont tout aussi compétitives que les sociétés à deux vitesses avec un État réduit. Elles ont une meilleure qualité de vie sur un large ensemble d'indicateurs de développement et il leur en coûte moins au total pour des services de santé et d'éducation que les sociétés qui s'en sont remises au secteur privé. Considérant que voir clair, c'est voir plus large, c'est le choix auquel le Réseau de vigilance convie le gouvernement, les parlementaires et la population. -30-

Dix ans d'ajustements budgétaires aux conséquences lourdes

Depuis dix ans, des opérations bien orchestrées ont fait le tour des colonnes et des lignes de la comptabilité publique : les transferts fédéraux et la gestion du déficit d'abord, puis les revenus, ensuite les dépenses, et maintenant la réserve, quitte à solder des actifs pour effacer le passif.

Le gouvernement fédéral a ouvert le bal en s'accaparant plus que sa part des revenus tout **en réduisant les transferts vers les provinces**, ce qui a mis les provinces devant la perspective d'imposer des compressions.

Au même moment, entre 1996 et 2000, le gouvernement de Lucien Bouchard a centré l'attention sur **le déficit zéro** et appauvri les plus pauvres et l'ensemble de la population en coupant sévèrement dans les protections sociales de base, les services de santé et l'éducation. En 2000, le même gouvernement a entrepris de **réduire les revenus** de l'État par des baisses d'impôt massives qui privent désormais les finances publiques de plus de 4 G\$ par année. Ces baisses d'impôt n'auront réellement enrichi que le cinquième le plus riche de la population. Depuis 2003, le gouvernement de Jean Charest s'est attaqué à **la colonne des dépenses**, augmentant à son tour les inégalités en coupant dans le pouvoir d'achat des ménages à l'aide sociale, en gelant les salaires et en décrétant ensuite unilatéralement des conditions salariales qui ne suivront même pas l'augmentation du coût de la vie dans le secteur public et parapublic pour les prochaines années, en ouvrant la porte à la privatisation de plusieurs services et en remplaçant les impôts perdus par de nouvelles tarifications qui sont plus régressives.

En 2006, il faudrait tout à coup répondre à un nouvel épouvantail, portant cette fois sur **la dette**, en oubliant tout ce qui a précédé ?

Sans négliger cet aspect de la comptabilité publique, qui fait l'objet d'une gestion attentive depuis des années, rien dans les études économiques dont nous disposons ne justifie cette urgence soudaine. Rien non plus n'impose le paiement de la dette comme solution prioritaire aux contraintes réelles que sont le vieillissement de la population et la compétition des nouveaux géants de l'économie mondiale.

- ❑ La dette nette du Québec, qui tient compte des actifs financiers, est moins importante que celle de plusieurs autres provinces.
- ❑ Pour le moment, selon plusieurs études, le plus important déterminant de la réduction du poids de la dette sur le PIB reste la croissance économique. En comparaison, rembourser le capital n'aurait qu'un effet marginal sur le poids de la dette, mais aurait potentiellement un effet monstre sur les actifs et sur les infrastructures sociales.

Il serait beaucoup plus efficace de mener l'offensive nécessaire pour régler le problème du déséquilibre fiscal du fédéral vers les provinces et d'utiliser les ressources disponibles pour améliorer la capacité collective des QuébécoisES de résister aux défis de la mondialisation.

